



## PROFESSIONNELS - TECHNICIENS - MAITRISES - CADRES D'AIR FRANCE

03 février 2010

### Et maintenant, au travail

La session du CCE du 21 janvier 2010 a mis fin à une situation de crise qui perdurait depuis le 03 novembre. L'équipe de bureau en place, qui avait tenté d'entraver la mission de l'expert en s'opposant au libre accès aux comptes, a été destituée.

Comme convenu lors de sa désignation, le bureau provisoire chargé de garantir à l'expert la liberté d'action nécessaire et indispensable à l'accomplissement de sa tâche, a démissionné dès publication du rapport d'expertise.

Chaque syndicat représentatif était invité à participer activement à la reconstruction du CCE.

Avant toute discussion, sans même daigner prendre connaissance des projets ou propositions de programme, la CFDT a refusé de s'associer à cette entreprise.

La coalition de gestion du CCE est donc composée de tous les syndicats PS et PN représentatifs d'Air France à l'exception d'un seul qui a rejeté l'enjeu d'une telle démarche.

Cette entente entre partenaires sociaux est inédite dans notre entreprise. Cette volonté d'assumer, unis, la charge de la reconstruction du CCE démontre la responsabilité des syndicats face à l'importance de la tâche. J'aimerais ici souligner l'attitude particulièrement responsable de nos collègues CGT qui, malgré leur position de premier syndicat représentatif aux dernières élections et ayant revendiqué le poste de Secrétaire Général du CCE n'ont pas été au bout de leur démarche pour permettre une unanimité des syndicats à relever ce défi. J'aimerais souligner également la solidarité de l'ensemble des syndicats PNC et PNT à nous soutenir dans notre entreprise pour tenter de sauver ce qui peut encore l'être.

#### Le défi sera donc relevé sans la CFDT

La Direction nous apportera l'assistance technique nécessaire pour rétablir une gestion aujourd'hui exsangue. La DGSI apportera sa contribution en accompagnant un expert informatique pour rendre opérationnel ce système qui malgré son prix exorbitant n'a jamais rendu les services attendus et provoqué tant de mécontentement.

#### Le plan de sauvetage du CCE

- Création d'un conseil de surveillance composé de tous les syndicats représentatifs volontaires pour apporter leur pierre à l'édifice. Ce conseil aura un rôle de contrôle et de soutien pour toutes les actions prises dans le cadre de l'organisation stratégique et du fonctionnement opérationnel du CCE. Ce conseil se réunira une fois par semaine, voire plus si besoin. Il est constitué de tous les syndicats représentatifs de l'entreprise sauf un.

- Création d'un bureau réduit à 4 personnes de chaque syndicat représenté au CCE (FO, CGT, UNSA et CFE-CGC) qui assurera le rôle de relais avec les instances représentatives et le bon fonctionnement du contrôle économique des projets de l'entreprise.
- Nomination d'un DG désigné par l'entreprise avec l'aval du bureau. Sa lettre de mission sera suffisamment précise pour les 14 prochains mois avec objectifs et conditions de report au bureau et au conseil de surveillance. Une nouvelle compétence RH sera également nécessaire pour accompagner les efforts de rationalisation des frais de fonctionnement.
- Partenariat à mettre en place avec l'entreprise pour prise en compte contractualisée de l'ERP après réalisation de l'état des lieux, solutions à mettre en place et calendrier validé de mise en fonctionnement.
- Recherche de solutions pour assurer le bouclage du budget 2010.
- Mise en place avec tous les partenaires d'une charte éthique sur l'utilisation des moyens de paiement.
- Mise en place d'un audit annuel de bonne gestion du réalisé N-1 avec présentation en session au moment de la clôture des comptes.

### **Les pistes de progrès pour assurer la pérennité des activités sociales et culturelles du CCE.**

- Rationalisation du patrimoine
- Rationalisation des frais de fonctionnement par la mise en place d'un vaste plan d'économie.
- Réflexion commune de tous les partenaires sociaux représentatifs d'Air France pour proposer un fonctionnement et un rôle différent du CCE. Décentralisation des activités, responsabilisation accrue des CE,...
- Concertation avec tous les CE et les satellites institutionnels comme l'ASAF pour participer à l'effort d'économie des frais de fonctionnement.

### **Les conditions essentielles pour la réussite de ce plan de sauvetage.**

- Unité et solidarité qui engageront la responsabilité collective assumée et partagée des syndicats participant à ce plan durant les 14 mois nous séparant des élections professionnelles.
- Participation active des personnels du CCE et des CE à la recherche de solutions les impactant.
- Plan de communication ambitieux en direction des salariés d'Air France pour expliquer les mesures prises et leur mise en application.

Même avec un plan aussi drastique, rien n'est acquis pour le succès de notre démarche commune. La situation n'est pas maîtrisée et l'exercice comptable 2009 loin d'être bouclé. Chaque jour, des factures non budgétées alourdissent la note déjà très salée de la gestion calamiteuse d'une équipe qui n'avait pas le sens de la rigueur ni la modestie nécessaire à l'administration saine et sereine d'un si bel outil au service des personnels d'Air France.

Les propositions alternatives de l'ancienne équipe se réduisent à des "yaka", "fokon" et résumant bien la politique qui, durant ces 2,5 dernières années, a conduit le CCE à la faillite.

**La coalition de tous les syndicats responsables d'Air France s'est, elle, mise au travail pour tenter de sortir de cette situation extrême.**

Pour la CFE-CGC d'Air France,  
Ronald NOIROT.